

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE DE STANISLAS
1864

NANCY

V^o RAYBOIS, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS
Rue du faubourg Stanislas, 3

1865

Mémoire sur des ossements humains trouvés dans une caverne des environs de Toul

Dominique-Alexandre Godron



Académie de Stanislas, Mémoires de l'Académie de Stanislas de 1864,
Nancy, 1865

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

MÉMOIRE
SUR
DES OSSEMENTS HUMAINS
TROUVÉS
Dans une caverne des environs de Toul

PAR M. D.-A. GODRON

M. Husson, pharmacien à Toul, auquel nous devons une bonne description géologique des environs de cette ville, a exploré avec soin, en 1863, une caverne située sur la rive gauche de la Moselle, à proximité du village de Pierre et sous le plateau de la Treiche^[1]. Prévenu qu'il y avait trouvé des ossements humains assez nombreux, je pris jour avec lui pour y faire une nouvelle exploration, et y recueillir les ossements humains que je désirais plus particulièrement étudier.

M. Husson, qui avait pris à l'avance tous les arrangements nécessaires pour rendre ce voyage souterrain fructueux, m'y conduisit le 20 octobre 1863, accompagné de son fils, de son oncle, de M. Gély, ancien professeur au collège de Toul, et d'un ouvrier.

Mais, pour bien comprendre tout ce que j'aurai à dire sur les circonstances qui ont dû accompagner le dépôt d'ossements humains et sur l'époque où ils y ont été enfouis, il est nécessaire de décrire la caverne elle-même.

Cette caverne s'ouvre à une vingtaine de mètres au-dessus du niveau de la Moselle, dans une ancienne carrière, d'où ont été extraites les pierres employées à la construction de la cathédrale de Toul, édifiée au quatorzième

et au quinzième siècles^[2]. Ce fait nous fournira une date assez précise pour étayer l'une de nos appréciations.

Cette caverne ne ressemble pas aux cavernes à ossements ordinaires ; elle n'offre ni chambres spacieuses ni couloirs rétrécis. Elle est d'une largeur à peu près égale dans toute son étendue et qui ne varie qu'entre 1^m,50 et 1^m,80. Elle s'étend à une profondeur de 72 mètres, d'après la mensuration qui en a été faite par M. Husson ; elle est sinueuse et forme deux coudes, l'un vers son premier quart, où elle tourne à gauche, et l'autre vers ses deux tiers, où elle se dirige brusquement à droite.

Elle est creusée dans les couches supérieures du calcaire oolithique inférieur, immédiatement au-dessous de celle que M. Husson a nommée calcaire à mélanies et dont la puissance est d'environ 1^m,50 au-dessus de l'entrée de la caverne ; ce calcaire à mélanies est surmonté de deux mètres de diluvium vosgien qui couvre tout le plateau de la Treiche. On s'expliquera par là pourquoi cette caverne est humide dans toute sa longueur, surtout à l'époque des pluies. Le banc calcaire qu'elle entame est formé d'assises minces, parallèles, fissurées irrégulièrement dans le sens vertical et paraît simuler, sur quelques points, une construction en petit appareil.

Ses parois sont presque partout revêtues d'un enduit calcaire, qui s'étale sur le sol, y forme un dépôt assez épais sur certains points, hérissé de nombreuses stalagmites dont quelques-unes mesurent en hauteur de 0^m,50 à 0^m,65. Le plancher de la caverne, sous l'enduit stalagmitique est formé de pierres, autrefois détachées de la voûte et ces éboulis, mêlés d'une argile brune-grisâtre, forment une épaisseur qu'on peut estimer à 50 ou 80 centimètres. Les cailloux diluviens y sont rares et l'on n'en voit guère que là où des fentes verticales, un peu plus larges que les autres, aboutissent à cette excavation du sol. La voûte est plate et peu solide ; aussi les infiltrations n'y ont produit généralement qu'un mince dépôt calcaire et de courtes stalactites, qui s'en détachent facilement et se renouvellent sans cesse.

Sa hauteur est peu considérable ; nulle part on ne peut s'y mettre debout et l'on est très-heureux de trouver sur quelques points, l'espace nécessaire pour s'y tenir accroupi ou assis et se reposer ainsi des fatigues

considérables qu'entraînent les fouilles dans le sol. À quelques mètres de l'entrée, on arrive à un passage, long de 7 à 8 mètres, assez large il est vrai, mais tellement bas qu'on ne peut même pas y cheminer en exerçant la progression quadrupède et où l'on doit ramper entre les stalagmites, auxquelles on s'accroche avec les mains pour prendre un point d'appui solide et se traîner ainsi sur le sol à force de bras.

La première question, dont j'ai eu à m'occuper, était de bien préciser la position des ossements humains dans cette caverne. Or, c'est principalement le long des parois latérales qu'on les rencontre : ils y sont disséminés et l'on ne trouve que quelques vertèbres, qui sont restées bout à bout dans leur position relative naturelle. C'est sous les pierres tombées de la voûte et dans leurs intervalles qu'il faut les chercher, ou bien ils gisent immédiatement sous l'enduit stalagmitique et sont même souvent engagés dans ce dépôt calcaire, de manière à constituer de véritables brèches osseuses humaines. Nous avons pu recueillir plusieurs beaux échantillons de ces brèches, qui figurent aujourd'hui dans les collections du musée d'histoire naturelle de Nancy. L'une d'elles renferme trois dents humaines et des fragments d'os longs qui se croisent dans tous les sens ; une autre encroûte des fragments de bassin ; une troisième montre un axis humain entier et assez bien conservé. Une stalagmite de 0^m,63 de hauteur sur 0^m,30 de diamètre à sa base, détachée du sol présente dans la fracture un morceau d'os, qui m'a paru appartenir à un tibia.

Les ossements sont presque tous brisés ; aucune tête n'a été trouvée entière : les os du crâne sont réduits en fragments et je n'ai rapporté d'intacts que deux pariétaux encore engrainés l'un à l'autre par leur suture médiane, de telle sorte qu'il est impossible avec ces fragments de juger de la configuration de la tête.

Nous avons recueilli toutefois une mâchoire inférieure complète ; elle appartient à un homme adulte et a conservé à peu près toutes ses dents ; les incisives et les molaires ont leur couronne usée, comme on l'observe chez tous les anciens peuples, qui se nourrissaient de racines et d'aliments présentant une plus ou moins grande résistance à l'appareil masticateur. M. Pruner-Bey^[3] pense en outre que chez ces antiques races les incisives des deux mâchoires se correspondaient au lieu de passer l'une devant l'autre, par suite du grand développement du muscle ptérygoïdien externe

qui projetait la mâchoire inférieure en avant ; il s'appuie surtout pour admettre ce fait sur ce que dans les anciennes têtes l'aile externe de l'apophyse ptérygoïde est plus large que sur les populations d'aujourd'hui. Sur un humérus la cavité olécraniennne est percée d'un trou assez grand ^[4].

Les ossements humains assez nombreux que nous avons extraits de cette caverne peuvent appartenir à 25 ou 30 individus ; tous les âges y sont représentés ; mais les jeunes sujets et les femmes paraissent en nombre prépondérant.

Ces ossements sont dans un grand état de détérioration. J'ai désiré savoir combien ils ont conservé de gélatine, et mon collègue, M. J. Nicklès, a bien voulu examiner cette question. Il a constaté sur des fragments de deux bassins examinés isolément, les faits suivants :

	Os N° 1	Os N° 2
Gélatine desséchée à 100°C.	8,667 %	5,22 %
A perdu par la calcination en vase clos.	19,28 %	15,25 %
Il est resté en résidu minéral.	72 %	79,60 %

Mais, pour bien juger l'époque et la cause de leur enfouissement dans cette cavité souterraine, il est indispensable de parler des autres objets qui ont été rencontrés pêle-mêle avec eux.

Nous constaterons d'abord qu'on n'y a trouvé aucune trace d'ossements d'animaux fossiles, bien qu'il existe des restes de rhinocéros à narines cloisonnées, d'ours et d'hyène des cavernes dans les grottes de Ste-Reine situées dans le voisinage. Mais nous y avons recueilli des ossements d'animaux dont l'espèce vit encore dans le pays. Ainsi les ossements de renard n'y sont pas rares ; un fémur et un tibia de coq, des incisives du *Mus sylvaticus* L., des ossements et des dents de marcassins, un fragment de mâchoire de jeune chèvre sur laquelle on voit distinctement les dents de remplacement, y ont été recueillis ; nous en avons aussi rapporté un os propre du nez, un fragment de temporal, un olécrane, une vertèbre caudale et une défense qui appartiennent au sanglier ou au porc. Mais tous ces restes d'animaux sont bien moins anciens que les ossements humains ; ils ont conservé leur consistance et leur couleur naturelle.

Sur un fragment de brèche osseuse, j'ai trouvé également l'empreinte d'une coquille d'*Helix*, probablement l'*Helix nemoralis*.

Pour résoudre les questions que nous nous sommes posées, il n'est pas de documents plus importants que les produits de l'industrie humaine, puisqu'ils portent avec eux une date approximative. Je vais rappeler ceux que M. Husson y a rencontrés et qu'il a décrits dans son mémoire.

Dans toute l'étendue de la caverne et pêle-mêle avec les ossements, se trouvent des fragments de poteries d'un noir-grisâtre. Les unes, d'une pâte assez homogène, sont faites au tour ; les autres, bien plus primitives, ont été fabriquées à la main et l'on y voit distinctement l'empreinte des doigts de l'ouvrier ; celles-ci sont formées d'une argile très-grossière, parsemée de points blancs qui font effervescence avec les acides et indiquent dans la pâte la présence de petits fragments de carbonate de chaux : sur un échantillon recueilli par M. Husson, on voit même une petite térébratule de notre calcaire jurassique qui s'y trouve engagée. Ces produits primitifs de l'industrie céramique ne sont pas cuits au feu.

Des charbons se trouvent partout où il y a des fragments de poterie et des ossements humains.

Plusieurs pesons en argile y ont été trouvés ; ils représentent une sphère déprimée, de 0^m,025 à 0^m,030 de diamètre, percée d'un trou dans la direction du petit diamètre et munie d'une bordure saillante transversale. Ces pesons ressemblent beaucoup à celui que M. Troyon a représenté dans son ouvrage sur les habitations lacustres ^[5].

Six pointes de flèches à ailettes et en silex y ont été recueillies par M. Husson ; l'une d'elles est taillée avec une rare habileté, à ce point que nos ouvriers avec leurs marteaux d'acier ne pourraient pas faire mieux que leurs devanciers, condamnés cependant à travailler la pierre avec la pierre.

Une pointe de lance, également en silex, est d'un travail plus admirable encore et l'on peut même reconnaître son mode de fabrication. Elle est plane et polie sur une face, et c'est aux dépens de la seconde face que la lame de silex ainsi préparée, a été taillée sur ses deux bords, pour lui donner son tranchant.

Un petit anneau de cuivre, quelques débris de ce métal et un couteau d'une forme singulière, ayant chasse et charnière et dont la lame ainsi que

le manche sont en fer, constituent les seuls instruments de métal qu'on y ait rencontrés. Mais leur état d'oxydation est si peu avancé, et cela dans une caverne humide, qu'on ne peut leur attribuer à beaucoup près la même antiquité qu'aux poteries, aux armes en silex et aux ossements humains.

La coquetterie a eu aussi sa part dans les trouvailles de cette caverne. Des ornements, des bijoux, si l'on veut, que dédaigneraient certainement aujourd'hui les villageoises de la commune de Pierre, faisaient probablement les délices et la gloire de leurs pauvres aïeules dans les temps anciens. Trois valves de coquilles, percées de main d'homme, présentent chacune un ou deux trous convenablement disposés pour être, au moyen d'un fil, suspendues sur la poitrine. L'une appartient à l'*Unio sinuata Lam.*, mollusque d'eau douce qui vit dans la Saône et dans le Rhin, mais pas dans la Moselle ; les deux autres sont marines et je les ai déterminées pour le *Cardium edule Lam.* et le *Petunculus marmoratus Lam.* Ces faits indiquent clairement qu'à l'époque de l'enfouissement des ossements humains dans la caverne, les habitants de cette partie de la vallée de la Moselle avaient des communications, peut-être des relations de commerce avec les grandes vallées voisines et avec les côtes de l'Océan ou de la Méditerranée.

Ces faits établis, nous pouvons nous demander si cette caverne a servi autrefois d'habitation, de refuge ou de lieu de sépulture ? Mais avant d'aborder la discussion de ces questions, il est un point qui doit avant tout être éclairci : c'est de déterminer l'époque où les restes humains y ont été introduits.

L'état de détérioration des os humains indique déjà une ancienneté assez grande. La stalagmite de 0^m,63 de hauteur et de 0^m,30 de base, sous laquelle se trouve un ossement humain, conduit à une conclusion semblable. Les poteries grossières et la présence d'armes en silex nous permettent de préciser un peu plus ; ces faits nous conduisent naturellement à faire remonter l'époque du dépôt ossifère à l'âge de pierre dans la Gaule.

Que cette caverne ait servi d'habitation ? il est difficile de s'arrêter à cette idée. En admettant même que cette grotte souterraine ait été autrefois d'un accès plus facile et qu'elle ait été depuis en partie obstruée par la chute des pierres détachées de la voûte, elle ne devait pas, même avant ces modifications accidentelles, permettre de s'y tenir debout. D'une autre part,

dans la saison des pluies, elle reçoit les infiltrations du plateau et devient très-humide. Bien qu'il existe beaucoup d'exemples de cavernes habitées à une époque reculée, que, presque toutes les parties de l'ancien comme du nouveau continent, aient eu autrefois leurs Troglodytes, il ne paraît pas qu'il en ait été ainsi pour cette caverne. On n'y a pas trouvé, malgré les recherches persévérantes de M. Husson, de pierres du foyer, ni de débris de cuisine, comme ossements d'animaux fendus en long pour en extraire la moëlle, ni amas de coquilles de mollusques terrestres comestibles, comme on l'a observé dans un grand nombre de cavernes autrefois habitées et récemment encore dans celles de l'Arrière explorées par MM. Garrigou et Filhol^[6]. Les deux cavernes de Sainte-Reine, celle du Portique comme celle de la Fontaine, situées dans le voisinage, auraient été choisies de préférence ; car elles sont d'un accès facile, parfaitement saines et leurs larges chambres permettent d'y respirer et de s'y mouvoir. M. Husson y a en effet découvert des traces évidentes de l'habitation de l'homme.

La caverne de la Treiche a-t-elle servi de lieu de refuge aux non-combattants, pendant les guerres de peuplade à peuplade que se livraient sans doute dans nos contrées, comme dans toutes les autres parties non civilisées du monde, nos ancêtres encore voisins de la vie sauvage ? La prédominance des ossements de femmes et d'enfants semblerait, au premier abord, étayer cette supposition ? L'histoire nous apprend que ces refuges ont été quelquefois murés ou enfumés pour y faire périr ceux qui s'y étaient renfermés. Je ne citerai que deux faits. Florus rapporte que César ordonna à son lieutenant Crassus d'enfermer les rusés habitants de l'Aquitaine dans les grottes où ils se retiraient : *Aquitani, callidum genus, in speluncas se recipiebant, Cæsar jussit includi*^[7]. Nos guerres de l'Algérie nous en fournissent même un exemple contemporain. Mais nous n'insisterons pas sur cette supposition ; les considérations que nous allons développer sont de nature à démontrer, nous le pensons du moins, que cette caverne a servi de lieu de sépulture et, qui plus est, pendant l'époque anté-celtique ; car, avant l'invasion romaine dans les Gaules, la crémation des corps y était générale depuis longtemps et, comme l'usage du bronze, cette coutume y a été importée par les Celtes.

L'ordre, suivant lequel les corps sont placés sur le sol le long des parois latérales de la caverne vient à l'appui de cette idée qu'ils y ont été ensevelis.

L'état de désordre, où l'on trouve les ossements humains s'explique encore très-bien : chez les anciens Gaulois de l'âge de pierre, les corps n'étaient pas couchés horizontalement, coutume qui ne date dans les Gaules que de l'époque où le christianisme s'est établi dans nos contrées, mais ils étaient placés dans la position accroupie, la tête en haut, les genoux fléchis sous le menton, en un mot dans l'attitude où l'enfant se trouve placé dans le sein de sa mère ; les corps étaient appuyés ou fixés contre la muraille, comme on l'a observé dans la chambre sépulcrale des anciens dolmens de la Gaule et du Danemark^[8] ; dans le dolmen vierge d'Axevalla en Suède ; en Thuringe et dans le nord de l'Allemagne ; en Angleterre, en Écosse ; dans les tombelles cubiques contemporaines de la Suisse occidentale, notamment à Chardonne, à Vévey, à Aigle, à Sion^[9], à Pierra-Portay près de Lausanne et à Thonon sur la côte de Savoie^[10] ; en un mot ce mode de sépulture dans la position accroupie a été général en Europe pendant l'âge de pierre^[11].

D'autres peuples tels que les Guanches des Canaries, les anciens Péruviens, Brésiliens, Patagons et les peaux rouges de l'Amérique du nord l'ont pratiquée^[12]. Il en a été de même dans l'Inde ; en Afrique, aux environs de Constantine on a récemment constaté le même fait^[13]. C'est ainsi que, suivant Diodore de Sicile^[14], les Troglodytes, peuple pasteur de l'Éthiopie, ensevelissaient aussi leurs morts. De nos jours enfin on a retrouvé la même coutume encore suivie à la Nouvelle Calédonie, aux îles Andaman dans le golfe du Bengale, chez quelques peuplades hottentotes^[15], enfin chez une peuplade nègre, les Bassoutos^[16]. Or, après la délitescence des parties molles du cadavre, les os devaient à la fin se détacher et tomber pêle-mêle sur le sol.

Un fait anatomique vient à l'appui de la grande ancienneté que nous attribuons à ces ossements. Si je n'ai pas rencontré de crânes entiers, qui m'auraient permis d'apprécier les caractères anthropologiques qui distinguaient ces anciens habitants de notre pays, je possède, comme je l'ai dit, une mâchoire inférieure complète. Elle est rétrécie en avant, et ses branches montantes s'écartent beaucoup l'une de l'autre. L'espace, compris entre le bord externe d'un de ses condyles et le bord externe de l'autre, mesure 0^m,120, ce qu'on n'observe que dans les races brachycéphales. Or les Celtes étaient dolichocéphales et de plus brûlaient leurs morts. Ces

ossements appartiennent donc aux populations qui, dans la Gaule, ont précédé l'invasion celtique et à plus forte raison kymrique.

Enfin, un fait très-important résout, ce nous semble, la question ; c'est la présence dans la caverne de poteries et de charbon mêlés aux ossements humains et les accompagnant dans toute l'étendue de cette retraite souterraine. C'était un usage consacré pour les sépultures chez les plus anciens peuples de la Gaule, de déposer près du mort un vase en terre rempli de charbons ; ils attachaient, sans doute, à cette coutume une idée religieuse dont le sens aujourd'hui nous échappe.

Si ces poteries ont été brisées, ainsi que les ossements, si l'on ne trouve plus aucune tête humaine entière, on doit l'attribuer à la chute des pierres détachées de la voûte.

Le respect pour la dépouille des morts existait, à un haut degré chez les peuples anciens et il n'est pas permis de penser qu'ils aient laissé les restes de leurs parents exposés à la dent des animaux carnassiers, les renards et les loups, si communs encore aujourd'hui dans les forêts du voisinage. Cette caverne devait donc être hermétiquement fermée après chaque inhumation, ce qui explique très-bien pourquoi on n'y trouve pas d'ossements d'animaux, contemporains de ceux qui appartiennent à l'espèce humaine. Mais à l'époque, où des carrières ont été ouvertes dans cette localité, c'est-à-dire au XIV^e siècle, pour fournir des matériaux à la construction de la cathédrale de Toul, la partie antérieure de la caverne a été nécessairement détruite et a permis aux animaux et même à l'homme de s'y introduire et d'y laisser des témoins de leur présence.

Nous concluons de toutes les considérations précédentes, que cette caverne a servi de lieu de sépulture pendant la période anté-celtique.

1. ↑ Ce nom est celui d'un hermitage qui, autrefois, existait sur ce plateau.
2. ↑ Cette construction a commencé en 1340 et s'est terminée en 1447.
3. ↑ Pruner-Bey, *Bulletin de la Société anthropologique* de Paris, t. 4, p. 324.
4. ↑ C'est un exemple de plus à ajouter à ceux déjà connus. Cette particularité d'organisation existe, en effet, sur une momie Guanche, déposée dans les galeries du muséum de Paris ; Desmoulins l'a observée sur un squelette de Bojesman (*Histoire naturelle des races humaines*, Paris, 1826, in-8°, p. 182) ; Cuvier sur la Vénus hottentote ; M. Flourens sur une momie égyptienne et sur une mulâtresse ; M. Serres sur des individus de race européenne. (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. 4, 1837, p. 576.)
5. ↑ Troyon, *Habitations lacustres dans les temps anciens et modernes*, Lausanne, 1860, in-8°, tab. XII, fig. 33.

6. ↑ *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. 57 (1863), p. 40.
7. ↑ *L. A. Flori rerum romanarum Epitome* lib. III, cap. II.
8. ↑ Thomsen, *Ledetraad til nordisk Oldkyndighed* ; Copenhague, 1836, in-8°.
9. ↑ Fréd. Troyon, *Habitations lacustres dans les temps anciens et modernes* ; Lausanne, 1860, in-8°, p. 388 et suivantes.
10. ↑ Fréd. Troyon, *Revue archéologique*, nouvelle série, t. 4, 1864, p. 292 et 293.
11. ↑ *Revue archéologique*, nouv. sér. t. 4, p. 292 et suiv.
12. ↑ *Revue archéologique*, *ibidem*.
13. ↑ *Revue archéologique*, *ibidem*, p. 291.
14. ↑ *Diodori Siculi historiarum lib. IV*, cap. 3.
15. ↑ *Revue archéologique*, *ibidem*, p. 296.
16. ↑ E. Casalis, *Les Bassoutos*, Paris, 1860, p. 255.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Poslovitch
- Hsarrazin
- Kaviraf
- Cantons-de-l'Est
- Guillaumelandry
- *j*jac

1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)

2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)

3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)

4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)